

## OUVERTURE - P/A17/06-02

### **CONSEILLÈRE OU CONSEILLER À LA VIE ÉTUDIANTE** **Direction des services à la vie étudiante** **Remplacement à temps complet à compter du 7 août 2017 (date prévue)**

#### **NATURE DU TRAVAIL**

Les emplois de conseillère ou conseiller à la vie étudiante comportent plus spécifiquement des fonctions de planification, d'implantation, de développement, d'animation, de gestion et d'évaluation des programmes d'activités relatifs à la vie étudiante en lien avec les orientations institutionnelles, le plan stratégique et le plan de réussite du Cégep, notamment dans les secteurs de la vie socioculturelle, des sports et du plein air, de la vie économique et de la vie communautaire.

#### **QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES**

La conseillère ou le conseiller à la vie étudiante évalue, avec les étudiantes et étudiants et autres personnes intervenantes, les besoins d'activités du milieu dans une perspective de développement intégral de l'étudiante ou de l'étudiant. Elle ou il établit des programmes d'activités en utilisant de façon optimale les ressources du Cégep et du milieu.

Elle ou il met en place, avec les autres personnes intervenantes du Cégep, un environnement susceptible de favoriser le développement intégral de l'étudiante ou de l'étudiant et assure auprès de celle-ci et de celui-ci, une fonction d'accueil, de conseil et de référence, notamment auprès des organismes extérieurs.

Elle ou il voit au fonctionnement et à la réalisation de différents programmes et activités pour les étudiantes et étudiants de même que pour les clientèles spécifiques, notamment les groupes ethniques et les personnes handicapées.

Elle ou il assure l'encadrement et l'assistance nécessaires aux projets de vie étudiante tant au niveau des personnes ressources que des étudiantes et étudiants.

Elle ou il contribue aux choix des axes d'intervention et des priorités d'action ainsi qu'à l'évaluation périodique ou annuelle de l'atteinte des objectifs.

Elle ou il agit en tant que représentant du Cégep au niveau régional et provincial auprès des organismes, clubs et fédérations sportives.

Elle ou il est responsable du recrutement, de la supervision et de l'encadrement des personnes contractuelles qui agissent à titre d'intervenants ou d'entraîneurs des équipes sportives.

Elle ou il est également responsable de l'application du règlement relatif à la résidence du Cégep et des règlements de la Fédération québécoise du sport-étudiant. En respect de ces règlements, elle ou il peut être appelé à traiter les conflits de première instance et à assurer un suivi des résultats scolaires des étudiantes et étudiants.

Elle ou il est responsable de la supervision de la salle d'entraînement et de l'application des règlements en vigueur.

Elle ou il est responsable du dossier des programmes de bourses attribuées par le Cégep.

Elle ou il peut être appelé à gérer le budget alloué par le Cégep relativement à son ou ses secteurs d'activité. Elle ou il peut également être appelé à développer des partenariats d'affaires avec des organismes et entreprises du milieu afin de recueillir des fonds pour la réalisation d'activités.

Elle ou il peut être appelé à conseiller le Cégep sur l'achat d'équipement et de matériel spécialisé.

Elle ou il peut être appelé à collaborer au dossier relatif aux programmes d'aide-financière.

Pour cet emploi, la conseillère ou le conseiller à la vie étudiante exerce ses rôles et responsabilités depuis son bureau, à Saint-Georges, mais collabore également avec les différents intervenants, techniciens en loisir et conseillers pédagogiques présents dans les campus de Lac-Mégantic et de Sainte-Marie. Au besoin, la conseillère ou le conseiller à la vie étudiante pourrait donc avoir à travailler depuis les différents campus à quelques reprises au cours de la session. Dans ce cas, les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur au Cégep.

#### **QUALIFICATIONS REQUISES**

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié notamment en éducation physique, en récréologie ou en kinésiologie;
- Bonne connaissance du fonctionnement du réseau du sport étudiant du Québec;
- Expérience dans le domaine des loisirs est un atout;
- Bonne connaissance du français et des outils informatiques (suite Office);
- Aptitudes de base en planification et gestion budgétaire est un atout.

#### **ÉCHELLE DE SALAIRE**

De 40 865 \$ à 75 239 \$ selon l'expérience.

#### **CANDIDATURE**

Toute personne intéressée doit faire parvenir sa candidature **avant le 4 juillet 2017, à 23 h 59**, au:

**Service des ressources humaines**  
Cégep Beauce-Appalaches  
1055, 116e rue  
Ville Saint-Georges (Québec) G5Y 3G1  
Télécopieur : .418.228.7130  
Courriel : [resshum@cegepba.qc.ca](mailto:resshum@cegepba.qc.ca)

KR/cp  
2017-06-19

**N.B.:** Le Cégep applique un programme d'accès à l'égalité et des mesures d'adaptation sont offertes aux personnes handicapées. Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.